
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 2 octobre 2013 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Maire
Mme Josée Duplessis, Présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 1563

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 octobre 2013, en y retirant l'article 30.010.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 1564

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 1565

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 21 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 1566

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 1567

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 26 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE13 1568

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE13 1569

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IDEXX Laboratories, fournisseur unique et exclusif, pour la fourniture d'un équipement à rayon X pour la clinique vétérinaire du Biodôme de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 87 369,50 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 17 mai 2013 ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1133046003

CE13 1570

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à la firme Concept controls inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de détecteur de gaz de modèle Gas Alert Max-XT2 et la mise à niveau des stations fixes de modèle MicroDock2 pour usage exclusif du SIM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 156,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13088 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1136178006

CE13 1571

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Gaz Métro inc. pour l'extension de son réseau pour la nouvelle caserne de pompiers no 59 qui sera située au 18 661 boulevard Pierrefonds, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 74 848,73 \$, taxes incluses ;
- 2- d'accepter, en contrepartie, une contribution financière de 7 250 \$ provenant de ladite société, selon les termes et conditions stipulés au contrat de service ;
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et des transactions immobilières du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles à signer ledit contrat de service, pour et au nom de la Ville ;
- 4- d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1133456001

CE13 1572

Vu la résolution CA13 19 0277 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 9 septembre 2013 ;

Il est

RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense de 171 943,70 \$, taxes incluses, pour des travaux de raccordement de conduites d'eau potable entre les arrondissements de Lachine et de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
2. d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 166 943,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 13-13015 ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1131415041

CE13 1573

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier totalisant 79 000 \$ à cinq organismes culturels ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de cinq projets de médiation culturelle dans le cadre d'un engagement pluriannuel de l'Entente sur le développement culturel de Montréal :

Organismes	Montants accordés
Centre Turbine	15 000 \$
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	15 000 \$
Missions Exeko	15 000 \$
Compagnie musicale La Nef	17 000 \$
Joe, Jack et John	17 000 \$
TOTAL :	79 000 \$

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.005 1130015002

CE13 1574

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) dans le cadre du Congrès INFRA 2013, qui se tiendra du 2 au 4 décembre 2013, en provenance du budget de fonctionnement ;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1130699001

CE13 1575

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 10 738 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2013, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2015) :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Centre des ressources communautaires de l'Ouest de l'Île	« Bonjour amical »	2 760 \$
Centre des ressources communautaires de l'Ouest de l'Île	« Grands-parents et moi »	2 500 \$
Alphabétisation sans limite	« Tutorat individualisé pour adultes »	2 478 \$
Action Jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI)	« Travail de milieu / de rue de Pointe-Claire »	3 000 \$

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1135066006

CE13 1576

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement de la traverse d'écoliers, située à l'intersection des rues Beaubien et St-Dominique, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, en créant la traverse d'écoliers desservant l'école Collège Rabbinique du Canada, à l'intersection des rues Westbury et Plamondon, dans l'arrondissement de Côte des Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1133767001

CE13 1577

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

La conseillère Caroline Bourgeois déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe à la modification du Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal, pour augmenter le taux de la cotisation salariale des participants actifs, à l'exclusion des membres de l'état-major. Hausse qui correspond à 1,85 % pour les 3 derniers mois de l'année 2013 et à 2 % en 2014;
- 2- de mandater le Service du capital humain et des communications pour amorcer les démarches nécessaires à l'approbation des modifications au Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal selon les exigences prévues par le régime et conformément aux dispositions prévues à la Charte de la Ville de Montréal ou de toute autre loi;
- 3- de mandater l'administrateur du Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal afin qu'il entreprenne les démarches nécessaires à l'acceptation et à la mise en œuvre de cette mesure dans les délais requis.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1132942001

CE13 1578

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal (Programme RAC), dès 2013, le démarrage de la phase planification du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1120003003

CE13 1579

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal (Programme RAC), dès 2013, le démarrage de la phase planification du projet de construction de la bibliothèque Saint-Sulpice dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1131354003

CE13 1580

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal (RAC), dès 2013, le démarrage de l'ensemble des études préliminaires liées à la réalisation du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1136426001

CE13 1581

Vu la résolution CA13 12204 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 10 septembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer M. Richard Tassé, employé cadre de l'arrondissement d'Anjou, à titre de membre représentant l'arrondissement d'Anjou au sein du conseil d'administration de la Corporation Anjou 80, pour la période du 11 septembre 2013 au 15 janvier 2014, en remplacement de M^{me} Andrée Duquette.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1133327018

CE13 1582

Il est

RÉSOLU :

1- d'accepter la contribution financière au montant de 53 673,78 \$ provenant des villes et organismes mentionnés ci-après, pour la réalisation des outils pédagogiques (bulletins et guides) et des frais accessoires, portant sur la prévention incendie :

Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés	6 173,78 \$
Dolbeau-Mistassini	1 500 \$
Repentigny	3 000 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 500 \$
Blainville	3 000 \$
Chibougamau	1 500 \$
Drummondville	1 500 \$
Gatineau	3 000 \$
Laval	5 000 \$
L'Île-Perrot	1 500 \$
Longueuil	1 500 \$
Mercier	1 500 \$
Pincourt	1 500 \$
Québec	10 000 \$

Rigaud	3 000 \$
Rouyn-Noranda	2 000 \$
Sherbrooke	2 000 \$
Terrebonne	1 500 \$
Varennes	1 500 \$
Joliette	1 500 \$

- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 53 673,78 \$;
- 3- d'approuver le projet de convention entre la Fondation des pompiers du Québec pour les Grands Brûlés et la Ville de Montréal, pour la production et la vente des outils promotionnels désignés par le Service de sécurité incendie de Montréal, selon les termes et conditions stipulés à l'entente de partenariat ;
- 4- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1135361003

CE13 1583

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 760 000 \$ en provenance du PTI du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement vers le PTI du Service des technologies de l'information (STI) pour la réalisation du projet Système de gestion des structures routières (ponts et tunnels), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1134114002

CE13 1584

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un règlement hors cour partiel au montant de 228 140,32 \$ d'une action en réclamation de compensation supplémentaire et en dommages intentée par Groupe Dubé & Associés inc. contre la Ville de Montréal ;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Caroline Proulx le chèque suivant :
 - au montant de 228 140,32 \$ libellé au nom de Groupe Dubé & Associés inc. ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1130326005

CE13 1585

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de demander au gouvernement de prendre un décret pour assujettir au chapitre V.2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* tous les contrats de construction en matière de voirie, d'aqueduc et d'égout de la Ville de Montréal qui comportent une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$ ainsi que tous les sous-contrats qui comportent une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ qui y sont rattachés directement ou indirectement.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1130940002

CE13 1586

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc du Lotier » le parc situé au centre de la boucle formée par la rue de l'Achillée, au nord de la rue du Celtis, constitué du lot 3 780 729 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1134521014

CE13 1587

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

La conseillère Caroline Bourgeois déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

de majorer les fourchettes salariales des cadres ainsi que les taux de salaire des membres de l'état-major pompier de 2 % au 1^{er} janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1135981005

Levée de la séance à 10 h 42

70.001

Les résolutions CE13 1563 à CE13 1587 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Josée Duplessis
Présidente du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville